



Entretien UETDC – François Biltgen

Luxembourg, 06.04.2005

Des représentants de l'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC) ont clairement dit non à la proposition de la Commission pour ladite 'Directive de prestation de service' au président du Conseil des ministres européens du Travail et des Affaires sociales, le ministre du Travail luxembourgeois, François Biltgen.

À l'entretien ont participé: le vice-président, Guido Dumon, le membre du bureau, Léon Drucker, le secrétaire général, Christoph Weißkirchen, le coprésident du groupe de travail „Politique économique et sociale du PPE", Bartho Pronk, ainsi que le président de la confédération syndicale luxembourgeoise LCGB (Membre de l'UETDC), Robert Weber, et comme invité du président de l'Institut de formation EZA, Leo Pauwels.

Dans le cadre d'un entretien qui a eu lieu le mercredi 6 avril 2005 à 11 heures au ministère du Travail et de l'Emploi, ils ont déclaré que dans la directive européenne de prestation de service doit être en tout cas garanti que les normes nationales ou les standards minimaux européens concernant

- avant tout les conditions de travail (y compris le salaire) et la protection contre les maladies et les accidents du travail et au delà de cela par exemple
- la sûreté technique,
- la protection des consommateurs,
- le droit de responsabilité et le droit à la garantie,
- les questions de la qualification professionnelle et sa reconnaissance

ne soient pas contournés. La responsabilité et la compétence de contrôle doivent être laissées à l'État membre dans lequel la prestation de service est réalisée. Ceci se réfère en particulier à la lutte contre l'embauche illégale et le travail au noir.

Un deuxième point fondamental de cet entretien a été ledit „Processus de Lisbonne“ ayant trait à la politique de l'emploi. En l'occurrence, les représentants de l'UETDC ont souligné que, lors de l'articulation des différents domaines de la politique, il faut aussi surtout veiller à ce que l'orientation sur la compétitivité ne mène pas à une élimination des standards qui assurent aux citoyennes et citoyens une existence sûre et digne d'êtres humains. Ceci résulte déjà des objectifs et des valeurs fondamentaux de la Constitution européenne à venir.

La concrétisation des mesures nécessaires demande une stratégie et un planning qui soient crédibles pour l'UE et ses États membres jusqu'en 2010. Il faut un système strict de buts, de points de référence et de délais qui puissent démontrer le progrès qui a été fait.

Finalement, les représentants de l'UETDC ont encore fait part au ministre du Travail de la position de l'UETDC sur la directive prévue relative au temps de travail.

L'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC) regroupe 23 organisations de travailleurs dans 15 pays d'Europe et est associée au Parti Populaire Européen (PPE). Elmar Brok, membre du Parlement Européen, Président; Christoph Weisskirchen, Secrétaire Général. Tel 0032 2 285 4164, Fax 0032 2 285 4141 e-mail: euclidw@epp-eu.org, homepage: www.euclidw.org